

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 6

**Résolutions adoptées à la 943^e séance
tenue le 26 septembre 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 14 octobre 2003

E-943-5 AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONTRATS DE RECHERCHE ENTRE
VALORISATION-RECHERCHE S.E.C., ET L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif amende le *Règlement concernant certains contrats de l'Université* en remplaçant le texte de l'article 12 par le suivant :

CONTRAT DE RECHERCHE

Article 12. Tout contrat de recherche peut être conclu et signé au nom de l'Université :

- par le responsable du Bureau de liaison entreprise-Université de Montréal et des subventions, si le montant payable à l'Université en vertu du contrat n'excède pas soixante quinze mille dollars (75 000 \$);
- par le directeur de la Direction générale de la recherche, si le montant payable à l'Université en vertu du contrat n'excède par deux cent mille dollars (200 000 \$);
- par le vice-recteur adjoint à la recherche dans le cas d'un contrat de recherche à conclure avec la société en commandite Valorisation-recherche s.e.c., si le montant payable à l'Université en vertu du contrat n'excède pas un million cinq cent mille dollars (1 500 000 \$);
- par le recteur si le montant payable à l'Université en vertu du contrat n'excède pas trois cent mille dollars (300 000 \$).

E-943-6 AMENDEMENT À LA CHAIRE DOCTEUR SADOK BESROUR

Le Comité exécutif

1. supprime l'article 4.2.10 de l'entente de la *Chaire Docteur Sadok Besrouer en médecine familiale de l'Université de Montréal* et à cet effet approuve l'amendement à l'Entente de Chaire; selon le document A-16/943^o/860 déposé aux archives;
2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, et le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, à signer ledit amendement, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 6

**Résolutions adoptées à la 943^e séance
tenue le 26 septembre 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 14 octobre 2003

E-943-7 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE DE L'ENTREPRISE CRAY INC.

Le Comité exécutif,

1. approuve l'achat de l'ordinateur Cray SX-5C/4/16 selon le document A-16/943^e/861 déposé aux archives;
2. autorise la directrice de la Division des approvisionnements, Mme Renée Pelletier, à émettre le bon de commande et à signer tout document nécessaire à la conclusion de l'achat, après qu'ils auront été visés par le Bureau des affaires juridiques.

E-943-8 MODIFICATION DU RÈGLEMENT DES BIBLIOTHÈQUES

Le Comité exécutif modifie le *Règlement des bibliothèques* selon le document A-16/943^e/862.1 ci-joint et déposé aux archives.

E-943-9 CHOIX D'UN FOURNISSEUR DE SERVICES D'INTÉGRATION ET D'IMPLANTATION DU PROGICIEL UVIS

Le Comité exécutif

- approuve l'octroi d'un contrat de services d'intégration du progiciel UVIS à la firme CGI pour un montant forfaitaire de 775 355 \$, excluant les taxes et les dépenses afférentes, selon le document A-16/943^e/854 déposé aux archives;
- autorise le vice-recteur exécutif et au développement académique, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ce contrat, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-943-10 CLINIQUE DE MÉDECINE DU SPORT AU CEPSUM: ENTENTE AVEC LE CHUM

Le Comité exécutif entérine l'entente de service entre l'Université de Montréal et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) pour la clinique de médecine du sport au CEPSUM, selon le document A-16/943^e/863 déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 6

**Résolutions adoptées à la 943^e séance
tenue le 26 septembre 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 14 octobre 2003

E-943-11 CAMPUS DE LANAUDIÈRE: LOCATION D'ESPACES À TERREBONNE

Le Comité exécutif

1. autorise la location des espaces dans l'immeuble à construire sur le lot 39-24 situé sur la rue Montée des pionniers à Terrebonne (arrondissement Lachenaie) aux conditions décrites au document A-16/943^e/869, déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif et au développement académique, M. Michel Trahan et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer l'offre de location et le bail, après qu'ils auront été visés par le Bureau des affaires juridiques.

E-943-12. NOMINATION DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE SCIENCES CLINIQUES À LA FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Le Comité exécutif transmet au Conseil de l'Université la recommandation relative à la nomination d'un directeur de département, selon le document A-16/943^e/865.1 déposé aux archives, et conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-16/943^e/865.1.1 déposé aux archives

E-943-12.2 NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR EXERÇANT LES FONCTIONS DE SECRÉTAIRE À LA FACULTÉ DE MUSIQUE

Le Comité exécutif nomme la personne dont le nom suit conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-16/943^e/858.1 déposé aux archives.

FACULTÉ DE MUSIQUE

TRAUBE, Mme Caroline : administratrice exerçant les fonction de secrétaire à compter du 2 septembre 2003, mais pour un mandat ne dépassant pas six mois, soit jusqu'au 1^{er} mars 2004.

E-943-12.2 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS ET DE CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-16/943^e/849.1 déposé aux archives, et sur lesquelles le Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie a donné un avis favorable.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 6

**Résolutions adoptées à la 943^e séance
tenue le 26 septembre 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 14 octobre 2003

E-943-12.4 DÉMISSION D'UN CHERCHEUR ADJOINT

Le Comité exécutif accepte la démissions de la personne dont le nom paraît au document A-16/943^o/859.1 déposé aux archives, et sur laquelle le sous-comité -affaires professorales- du Comité de régie a donné un avis favorable.

E-943-12.5 NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ DE CONSULTATION EN VUE DE LA
NOMINATION DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE

Le Comité exécutif nomme Mme Sylvie Lalande, membre du Conseil de l'Université, et M. Michael Chaiken, administrateur de l'Ordre des optométristes du Québec, membres du Comité de consultation en vue de la nomination du directeur de l'École d'optométrie.

E-943-12.6 NOMINATION DE MEMBRE AU CONSEIL DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Le Comité exécutif donne son agrément, en vertu de l'article 29.01 paragraphe b) des Statuts, à la nomination de Mme Dominique Serrano comme membre du Conseil de la Faculté de théologie pour un premier mandat de deux ans échéant le 31 mai 2005.

E-943-12.7 NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ DU FONDS BARRÉ

Le Comité exécutif nomme M. Robert Prud'homme, directeur du Département de chimie, membre du Comité du Fonds Barré à compter du 1^{er} juin 2003 et pour un mandat de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2007.

E-943-13.1 OCTROI DE GRADES SUPÉRIEURS

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément au document A-16/943^o/866 déposé aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-943-13.2 OCTROI DE PREMIERS GRADES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-16/943^o/867 (série 867 à 867.2) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 6

**Résolutions adoptées à la 943^e séance
tenue le 26 septembre 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 14 octobre 2003

E-943-14.1 NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR EXERÇANT LES FONCTIONS DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE

Le Comité exécutif nomme la personne dont le nom suit, conformément aux conditions décrites dans le document A-16/943^e/850.1 déposé aux archives.

ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE

GRESSET, M. Jacques : administrateur exerçant les fonctions de directeur, à compter du 25 août 2003 et pour une période de six mois soit jusqu'au 25 février 2004.

E-943-14.2 NOMINATION DE MEMBRES AU CONSEIL DE LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENCE

Le Comité exécutif nomme les personnes dont les noms suivent, membres du Conseil de la Faculté de l'éducation permanente :

1. Mme Anne Bélanger, conseillère en formation, et M. Yvan Gauthier, responsable de programme, tous deux oeuvrant à la Faculté de l'éducation permanente, membres en vertu du paragraphe b) de l'article 29.03 A des Statuts, pour un mandat de trois ans échéant le 31 mai 2006;
2. Mmes Jacinthe Pepin, vice-doyenne aux études de la Faculté des sciences infirmières et Sylvie Normandeau, vice-doyenne aux études de la Faculté des arts et des sciences, en vertu du paragraphe d) de l'article 29.03A des Statuts, pour un second mandat de trois ans échéant le 31 mai 2006.

E-943-14.3 NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ CONSULTATIF SUR LES MESURES FINANCIÈRES RELATIVES AUX ÉTUDIANTS

Le Comité exécutif nomme MM. Pierre Paul Côté, professeur titulaire à la Faculté de droit, Louis Maheu, doyen de la Faculté des études supérieures, et André Racette, directeur général de la Direction des finances, au Comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants, à compter du 1^{er} juin 2003 et pour un deuxième mandat de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2007.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 6

**Résolutions adoptées à la 943^e séance
tenue le 26 septembre 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 14 octobre 2003

E-943-14.4 PROJET DE RÉSEAU POUR LE LEADERSHIP EN POPULATION ET SANTÉ EN
AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

Le Comité exécutif

1. autorise l'acceptation de la subvention de la Fondation Bill et Melinda Gates pour la réalisation du projet *Réseau pour le leadership en population et santé en Afrique au sud du Sahara*, selon le document A-16/943^e/853 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur à la planification et aux relations internationales, M. François Duchesneau, et le doyen de la Faculté des arts et des sciences, M. Joseph Hubert, à signer les documents afférents;
3. autorise le vice-recteur à la planification et aux relations internationales, M. François Duchesneau, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer l'entente entre les partenaires, après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

Le secrétaire général,
Michel Lespérance